

Compte rendu DU CONSEIL D'ECOLE Mardi 11 Mars 2014

Présents :

Mairie : Monsieur Sarrazin , adjoint aux affaires scolaires.

Parents FCPE : Mmes Charvin et Corbillon, M.Paquignon.

Parents AAPE : Mme Cartier et Duboulay, et M.Lombard.

Enseignantes : Mme Amoros, directrice, Mmes Boué, Bergeron, Micaud , Mosbach.

Excusées :

Mme Birou, IEN.

Mme Daniès, enseignante.

- Lecture du Compte rendu du dernier CE de Novembre 2013

- Rentrée 2014 :

A partir de l'effectif actuel(élèves déjà scolarisés):

GS : 46 enfants nés en 2008 seront les futurs CP

MS : 51 enfants nés en 2009 seront les futures GS

PS : 49 enfants nés en 2010 seront les futures MS

Pour les futures inscriptions en PS, le listing des naissances fourni par la mairie annonce 32 enfants.

Cela ferait un total de 132 élèves prévus pour la rentrée 2014 : il manquerait 18 enfants pour atteindre un effectif global de 150 élèves (soit 25 élèves par classe)

Ce chiffre sera atteint avec l'arrivée des nouvelles familles dans la commune pendant l'été.

Les inscriptions commenceront à la **Mairie le 28 AVRIL 2014.**

Mme Amoros demande si la mairie prendra en charge les inscriptions directement sur la Base élèves comme annoncé lors du dernier CE.

M Sarrazin ne sait toujours pas si le logiciel « carte+ » est compatible avec celui de Base élèves.

Mme Amoros fait remarquer que l'école bénéficie encore des avantages du Réseau de Réussite Scolaire (RRS), à savoir un effectif maximal de 25 élèves par classe. Elle rappelle que le devenir du RRS secteur Collège de Salles reste incertain.

Elle ne peut donner d'autres informations aux parents d'élèves ; elle invite ceux-ci à se renseigner auprès des services académiques pour connaître le devenir du RRS.

- Rythmes scolaires

Mme Amoros et les représentants des fédérations de parents d'élèves sont très inquiets qu'aucune rencontre n'ait été prévue ni même proposée par la mairie à propos de la mise en place des TAP(Temps d'Activités Péri-scolaire).

M. Sarrazin informe :

« Une lettre a été envoyée à toutes les associations de Le Barp leur proposant de participer. Il n'y a eu que 3 associations qui ont répondu à ce jour :

- La GV qui a fait des propositions horaires.
- AFL qui a proposé plusieurs activités.
- La danse qui a décliné l'offre.

La réunion qui était prévue au mois de janvier avec les associations a été annulée.

Une personne de la mairie a été chargée de préparer les TAP, il s'agit de Mme Christelle Barthe : elle doit se renseigner auprès des autres communes quant à leur fonctionnement.

La mairie considère que tous les enfants iront aux TAP et par conséquent elle doit avoir le nombre de personnel suffisant = 1 encadrant pour 14 enfants.

M Sarrazin précise que la mairie va recruter 25 personnes.

Un questionnaire va être élaboré et adressé aux familles début Avril pour évaluer la présence des enfants aux TAP et le mercredi après-midi.

Après évaluation, une réunion enseignants /animateurs/ mairie serait proposée par la mairie à propos de l'occupation des locaux et pour établir une convention d'utilisation commune.

Pour la maternelle les encadrants seront les animateurs du CLSH et les ATSEMS ».

Mme Amoros ainsi que les parents d'élèves déplorent que le travail d'organisation soit si peu construit ; la réunion tripartite ne pourrait avoir lieu qu'au mois de Mai ce qui est manifestement trop court pour élaborer des emplois du temps cohérents, des contenus conséquents et un encadrement de qualité !!!

Les Atsems n'ont, à ce jour, reçu aucune information les concernant ; elles vont être très sollicitées entre leur temps d'activité en classe et les TAP : l'organisation de leur emploi du temps après 15h15 et la mise en place des TAP méritent une réelle préparation.

Mme Amoros adresse un véritable avertissement sur les problèmes de sécurité qui vont découler de cette abondance d'intervenants sur des lieux qui vont devenir à usage multiple. Les enseignantes précisent que le flux des enfants et des adultes va nuire à la bonne perception de leur journée par les jeunes élèves qui ont besoin de repères stables et réguliers.

Les règles de vie et la gestion des lieux vont changer suivant les horaires et les intervenants multiples.

Les enseignantes souhaitent exclure les lieux « classes » de l'organisation des TAP afin de conserver des unités spatiales d'apprentissage bien repérées par les enfants ; il existe suffisamment d'autres espaces dans l'école dont l'identification par les élèves souffrira moins de cette agitation.

Pas de réponse de la mairie.

Les parents d'élèves dénoncent également le délai trop court pour mettre en place des TAP de qualité.

Mme Mosbasch s'étonne encore qu'il n'y ait pas eu de réunion depuis le mois de novembre et trouve les échéances trop proches pour une rentrée de qualité.

- **Budget**

Mme Amoros signale qu'elle a adressé un courrier à Mme le Maire demandant une réflexion autour de l'augmentation de la dotation par élève de maternelle allouée par année par rapport à la dotation pour l'école élémentaire : du simple au double !!! mais elle n'a reçu aucune réponse de sa part.

Il serait important que la Mairie prenne pourtant cette différence injustifiée en considération.

Elle a également adressé un courrier pour expliquer l'augmentation du coût des matériels et fournitures scolaires.

Cette année, la commande de rentrée a atteint un montant de 5000€ ; le budget global des fournitures a été englouti, ne couvrant que les dépenses de rentrée. Elle souligne également que le type de dépenses a évolué à la hausse notamment avec les consommables en informatique. Il est donc désormais impossible d'ajuster les commandes en cours d'année.

De plus, Mme Amoros souligne que le budget alloué pour l'année scolaire en cours ne correspond pas au nombre d'enfants réels : 147 enfants présents, budget alloué pour 140 élèves seulement : peut-il y avoir un rectificatif rapidement ?

M Sarrazin répond :

« Il n'y a pas d'augmentation prévue pour le budget de la maternelle. »
Et il note la demande du rectificatif budgétaire par rapport au nombre d'élèves.

Mme Amoros demande en urgence :

- le remplacement du photocopieur défectueux (4ème panne du photocopieur depuis le début d'année ,qualité de copie médiocre)
- l'achat d'une imprimante de qualité pour le bureau, car la Brother ne fonctionne plus du tout.
- l'installation d'internet par câble dans toutes les classes.
- l'achat d'imprimantes pour les classes.

M. Sarrazin répond :

« Cela va être budgétisé » mais ne donne pas de date précise. Il ajoute que l'annonce de la Mairie d'équiper la maternelle en classe mobile informatique lors du dernier CE n'est plus d'actualité ; il faudra évaluer les besoins réels avec les enseignants... »

Autour de la question du budget, Mme Amoros rappelle que les comptes restent toujours difficiles à gérer.

En effet, les retours de points comptables de la part du service comptabilité de la mairie ne sont toujours pas faits ; le dernier et seul récapitulatif a été reçu 2 jours avant le Conseil d'école ! Il comporte des erreurs : achat des livres de Noël encore noté dans les engagements et non dans les factures, tous les engagements ne figurent pas, erreur citée ci-dessus du nombre d'élèves...

M. Sarrazin précise :

« Les comptes du budget école vont démarrer début juillet avec la commande de la future rentrée et finiront en Juin de l'année suivante. Il y aura 2 points comptable par an en Février et puis en Mai ».

Mme Amoros demande si la possibilité de ventiler les sommes du domaine « Pédagogie » vers le domaine « Fournitures scolaires » est toujours possible ??? Cela permettrait de combler le manque de budget pour subvenir aux besoins en fournitures en cours d'année.

M. Sarrazin ne sait pas et demande que ce soit Mme Amoros qui contacte les services comptabilité de la Mairie.

Mme Amoros demande si l'annonce d'un budget supplémentaire de 6 bus pour cette année scolaire est toujours d'actualité ? Est-ce qu'un document papier pourrait nous être adressé en ce sens pour confirmation ??

M. Sarrazin dit : « Cela a été budgétisé par la mairie ».

- **TRAVAUX d'AGRANDISSEMENT :**

Mme Amoros signale un courrier adressé à la CDC responsable du chantier d'agrandissement dans lequel elle alerte sur le danger que représente le jeu de cour par rapport aux limites de la terrasse en cours de réalisation.

En effet, la terrasse va être coulée autour de l'angle du jeu qui est enclavé sous le préau !!! Outre l'aspect esthétique douteux, cet angle saillant qui ne sera pas au même niveau que la terrasse représente un danger pour les enfants qui risquent de chuter.

De plus, depuis la construction du bâtiment neuf, le jeu se retrouve en zone d'ombre toute la journée : il est resté gelé tout l'hiver, glissant et dangereux, il est inutilisable ! Le revêtement du sol est très endommagé et se délite par endroit n'assurant plus une réception correcte.

Les enseignantes demandent son déplacement vers une zone ensoleillée et souhaitent que la rénovation du reste de la cour soit étudiée en tenant en compte de ces paramètres de sécurité.

Mme Amoros signale que son courrier est resté sans réponse !

M Sarrazin répond que le déplacement du jeu n'est pas prévu, et qu'il va envoyer un mail à la Communauté des communes.

- **APS**

Les enseignantes rappellent que le nombre d'enfant pris à l'APS à 16 h est toujours limité à 50 enfants et que elles se retrouvent avec des enfants qui sont refusés en APS.

M. Sarrazin : le nombre des enfants admis à l'APS vient d'être augmenté à 59, suite à la visite du médecin de la PMI avec l'utilisation de la grande salle de jeux et de la cantine comme espaces supplémentaires.

Il explique que le futur bâtiment de l'APS fera 100m2 de surface totale, avec un espace séparé pour les plus petits comme cela a été préconisé par le médecin de PMI, Mme Maurel.

A propos des réservations en APS, Mme Corbillon souligne le fait que les animateurs n'ont pas d'accès à la liste sur internet des enfants pris en garderie et que cela limite la possibilité d'ajustement au niveau des places disponibles quand les parents appellent.

M. Sarrazin le note.

- **COMMUNICATION**

Mme Amoros rappelle que le cahier de liaison est utilisé par l'équipe enseignante pour transmettre les communications de l'école vers la maison.

Les parents peuvent éventuellement y apporter une réponse à cette occasion.

En dehors de cette situation, toute communication des parents doit faire l'objet soit d'un appel téléphonique si urgence soit d'un courrier particulier à remettre à l'enseignant et si nécessaire demander un RDV.

Mme Corbillon regrette de ne pas avoir été informée personnellement des cas de maladie signalée à la porte de l'école, elle qui n'est pas toujours présente pour accompagner son enfant en classe.

Mme Amoros précise qu'elle n'a pas autorité pour juger de l'importance des affections signalées par les parents lors des absences de leurs enfants ; ces avertissements n'ont qu'une valeur indicative ; elle assume bien sûr la responsabilité de prévenir les services de santé compétents si plusieurs cas se révélaient et devenaient inquiétants pour le reste de la communauté scolaire.

Elle rappelle également qu'elle se rend toujours disponible pour apporter les réponses à des questionnements de cet ordre de la part de chaque famille.

Mais si les familles sont inquiètes par rapport à la santé de leurs enfants c'est auprès de leur médecin qu'elles trouveront la réponse quant à la fréquentation ou pas de l'école.

PROJETS et SORTIES :

Dans le cadre du Projet d'école, les sorties organisées avec l'Ensemble Orchestral de Bordeaux ont été reconduites cette année :

26 nov 2013 Le Carnaval des Animaux -3 classes.

17 déc 2013 Pierre et le loup-3 classes.

4 fév 2014 La Belle au bois dormant- 6 classes.

18 mars 2014 Jack et le haricot magique- 4 classes.

Les deux classes de petite section iront au musée des Beaux-Arts à Bordeaux voir une exposition avec animation autour du « portrait » le 2 Mai 2014.

Une sortie au château de Roquetaillade est envisagée au cours du dernier trimestre.

Le Tutorat de lecture avec les CE1 et CE2 d'Haureuils se poursuit et certains élèves de la maternelle rendront visite aux élèves de l'école d'Haureuils le 20 juin 2014.

Kermesse

Mme Amoros signale que la kermesse ne peut plus avoir lieu dans l'enceinte de l'école car les travaux d'agrandissement rendent la cour impraticable : la sécurité vers l'extérieur et à proximité du chantier ne peut être assurée.

L'espace de la cour, considérablement réduit par la nouvelle construction ne permettra plus de gérer le public présent lors de ce type de manifestation (entre 450 et 600 personnes)

Nous recherchons des possibilités d'utilisation de la salle du Bateau Lyre dans des conditions différentes. Mme Amoros se chargera de contacter la Mairie pour connaître les dates disponibles de la salle du Bateau Lyre et en informera les fédérations de parents d'élèves afin qu'ils donnent leur avis sur cette nouvelle formule de « spectacle » et organiser la partie « restauration ».

La séance est clôturée à 20h45.

Secrétaires de séance : Mme Bergeron ,

Mme Charvin ,

Président de séance :

Mme Amoros,